

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 8 février 2021

NO 03

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Volonté de transfert

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez, un exercice de redéploiement est en cours de préparation et disons que les délais causés dépassent l'entendement.

Pour être en mesure d'accélérer le processus lorsque les autorisations du bureau de la Sous-ministre associée intérimaire arriveront, nous désirons obtenir certaines informations afin de pouvoir favoriser le maximum d'agents possible et pour être en mesure d'agir rapidement lorsque le « grand jour » sera arrivé.

Malgré ma volonté de vouloir vous en dire plus, vous comprendrez qu'à ce moment-ci, je ne peux pas m'avancer sur les diverses discussions et modalités entourant cet éventuel redéploiement. Par contre, je crois que mes demandes d'aujourd'hui pourront certainement aider la DGPF dans la prise de décision lorsque le moment sera venu.

Aujourd'hui, je m'adresse à tous les agents (es) ayant un statut permanent à temps complet (12 mois) qui souhaite obtenir un transfert dans le bureau tant convoité.

Vous comprendrez, qu'il est fort possible, que vous n'obteniez pas tous une possibilité de transfert, mais en répondant à ce communiqué, nous pourrions transmettre les informations nécessaires directement à la DGPF et qui sait, vous aurez peut-être votre chance !!!

/2

Je tiens cependant à rassurer tous les agents (es) ayant un statut TPR et/ou saisonniers, car l'exercice que nous effectuons aujourd'hui n'empêchera aucunement vos possibilités d'obtenir un poste permanent à temps complet. Au contraire, cette démarche a pour but d'accélérer les choses et obtenir un topo plus juste de la volonté de certains d'entre vous.

Ceci étant dit, j'aurais besoin que vous répondiez aux questions suivantes et que vous acheminiez vos réponses à l'adresse courriel suivante : m.perreault@sapfq.qc.ca.

- 1) Indiquez-nous votre nom et votre bureau actuel;
- 2) Indiquez-nous votre ancienneté à la PFQ;
- 3) Indiquez-nous trois (3) choix de bureaux dans lesquels vous aimeriez être transférés;
- 4) Indiquez-nous à partir de quel moment vous seriez prêt à être transféré si un de vos choix était accepté.

En terminant, je vous suggère fortement de nous répondre le plus rapidement possible, car lorsque nous recevrons le «GO», nous travaillerons avec les informations que nous aurons en main.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions.

Passez une bonne journée !!!

Martin Perreault
Président provincial